



Probleme de salaire d'une formation professionnelle

Par **Jeanzac Estelle**, le **05/04/2017** à **18:10**

Bonjour,

J'ai intégré une formation professionnelle via Pôle emploi en Octobre 2016. J'ai signé mon contrat avec un centre de formation et depuis impossible de récupérer ce fameux contrat pour prouver que je suis bien en formation avec eux. Cette formation devait m'être rémunéré par le conseil régional, et a ce jours et malgré de multiple relance, je n'ai été payé que 11 euros. Et quand je veux joindre un interlocuteur on me répond qu'ils n'ont pas le temps de gérer cela pour l'instant.

Je termine ma formation dans fin mai, quel sont mes recours ?

Cordialement

Par **P.M.**, le **05/04/2017** à **18:23**

Bonjour,

Votre exposé comporte des inversion de mots qui le rend difficilement compréhensible...

Il faudrait vous rapprocher du Conseil régional et/ou de Pôle Emploi pour exposer la situation...

Par **Jeanzac Estelle**, le **05/04/2017** à **18:28**

J'ai les ai déjà contacté: Pôle emploi ne peut rien faire me dise-t'il car ce n'est pas eux qui me rémunère. Et la région me balade depuis plus de deux mois.

Par **P.M.**, le **05/04/2017** à **18:34**

Alors, il vous reste éventuellement à saisir le Conseil de Prud'Hommes ou le Tribunal Administratif en référé car on ne sait pas qui est l'employeur ainsi que vos collègues qui sont dans le même cas en demandant la jonction des affaires...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un défenseur syndical (liste disponible normalement sur le site de la DIRECCTE de la Région) ou d'un avocat spécialiste...